



Code de DÉONTOLOGIE

RESPECT de la PERSONNE

FO JUSTICE PREJ NÎMES trouve le contenu du tract intitulé: Comment tolérer autant d'injustice au sein du Ministère de la Justice rédigé par nos homologues syndicaux **malhonnête**. Comment peut on reprocher au responsable de la structure de recueillir des éléments par la rédaction d'une Demande d'Explication lorsqu'il lui remonte qu'un incident est survenu sur la base entre deux agents.

FO JUSTICE PREJ NÎMES s'étonne que le secrétaire local de l'Ufap/Unsa se déguise en avocat pour son client le secrétaire local du SPS lorsque ce dernier est tout simplement mis en cause dans cette affaire.

Cette alliance cache-t-elle une surprise ? Ce pacte est il tout simplement la partie émergée de l'iceberg ?

FO JUSTICE PREJ NÎMES se questionne également sur l'inactivité syndicale de nos deux homologues lorsque Michel a été jeté en pâture à la DISP !?!

Aux abonnés absents, inexistantes... Pourtant, les divers écrits des collègues démontraient de graves incohérences pour ne pas dire des mensonges.

FO JUSTICE PREJ NÎMES se réjouit que les collègues puissent rédiger des CRP, remplir une DE afin que chacune des parties s'expriment sur l'incident en question. Michel, lui n'a pas eu cette chance. Le récit du gradé de l'époque est monté comme une fusée pour atterrir sur le bureau du Directeur Interrégional.

Pour **FO JUSTICE PREJ NÎMES**, beaucoup trop de communiqués syndicaux émanant de la structure consistent à viser les personnes.

FO JUSTICE PREJ NÎMES appelle les divers délégués du personnel à être les premiers à montrer l'exemple en adoptant une attitude et un discours qui se veulent fédérateurs et rassembleurs.

FO JUSTICE PREJ NÎMES se veut d'être moteur d'une prise de conscience nouvelle et rénovatrice. Pas question de laisser la place à l'intimidation, à l'agression, aux menaces et aux insultes. Le RESPECT de chacun passe par là.

FO JUSTICE PREJ NÎMES réaffirme un engagement constant pour que le bien commun soit respecté.

FO JUSTICE PREJ NÎMES demande la mise en place d'un groupe de travail au sein même de la structure sur la mise en application du code de déontologie et sur la rédaction d'une charte.

FO JUSTICE PREJ NÎMES apporte tout son soutien au Chef de la structure ainsi qu'à tous les agents qui seraient victimes d'actes qui ne rentrent pas dans les règles de déontologie.